



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Bulletin n°54
Information « coronavirus »
Point de situation au 27 avril 2020**

À ce jour, le bilan à Saint-Martin est de :

SAINT-MARTIN					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
38	2 1 hospitalisé à Saint-Martin 1 en Martinique	5	3	24	3 +1 résident Sint-Maarten

Le nombre de **malades « actifs »** est de **7 personnes** dont 1 est hospitalisée en Martinique. 20 hommes et 18 femmes ont contracté la maladie. Tous les quartiers sont concernés.

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Martin		
Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0%
15-44	12	32%
45-64	15	42%
65-74	5	13,00 %
75 ans et +	5	13,00 %

À ce jour, le bilan à Saint-Barthélemy est de :

SAINT-BARTHELEMY					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
6		0		6	

Il n'y a plus de malade « actif » sur le territoire. 3 femmes et 3 hommes ont contracté la maladie.

Répartition des cas confirmés selon la classe d'âge à Saint-Barthélemy		
Classe d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0 %
15-44	1	17 %
45-64	5	83 %
65-74	0	0 %
75 ans et +	0	0 %

Gardez vos distances et respectez impérativement le confinement

Le confinement permet de réduire les interactions sociales et donc de limiter la propagation du virus. Il est impératif que nous nous considérons tous comme porteurs du virus et que nous adoptions les bons comportements.

L'élargissement des tests PCR sur le territoire aux patients peu symptomatiques ou à risque particulier a débuté afin d'évaluer avec précision le niveau de circulation du virus au-delà du suivi épidémiologique mis en place depuis 1 mois par Santé Publique France.

Des masques pour les professionnels de santé

À ce jour et depuis le 19 mars, l'ARS a remis 900 000 masques aux professionnels, 600 000 sur le stock État et 300 000 issus des dons. L'ARS a géré la distribution des masques destinés aux professionnels de santé en première ligne de la prise en charge des patients COVID et pour assurer les soins urgents. Le stock État de masques est affecté par Santé Publique France et l'ARS doit respecter les critères de distribution définis par le niveau national. Ceci étant, l'ARS souhaite, sur sa marge de manœuvre liée aux dons, aider tous les professionnels de santé à préparer leur reprise d'activité en attendant dans les prochaines semaines la reprise des réseaux classiques d'approvisionnement.

Nous ne serons pas en mesure de mettre en œuvre la stratégie de déconfinement si la circulation du virus est relancée par le non-respect des mesures barrière.